

Journées professionnelles du CTLES

23-24 juin 2014

1. Programme

Le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLES) organise depuis quatre ans désormais des journées professionnelles centrées sur des thématiques au cœur de son activité, de la conservation partagée à la fourniture de documents à distance en passant par la gestion dynamique des collections.

Le succès rencontré par ces manifestations a permis d'installer de façon durable cet événement dans le calendrier annuel des rendez-vous des professionnels des bibliothèques et de la documentation, notamment en Île-de-France.

Les cinquièmes journées professionnelles du CTLES seront organisées les 23 et 24 juin 2014 à Paris, au sein du grand amphithéâtre de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

Si la question de la place des collections dans les bibliothèques n'est pas neuve, force est de constater que les mutations connues par la profession au cours de la dernière décennie ont contribué à l'actualiser.

En effet, la dématérialisation des collections, la médiation numérique, la volonté de repenser la bibliothèque comme « troisième lieu » ou comme *learning center* et la nécessité d'optimiser les coûts et les espaces de conservation ont nécessairement conduit à repenser la place dévolue aux collections. L'objectif est dès lors d'en garantir une conservation rationalisée et concertée, mais aussi et surtout de réfléchir à leur valorisation et à leurs modes d'accès, physiques comme dématérialisés.

Les projets récents de réaménagement ou de construction de bibliothèques placent ces réflexions au cœur des problématiques : la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, qui a réouvert au mois de novembre, en constitue un parfait exemple. En effet, les nécessaires travaux de mise en sécurité et la réduction des espaces de stockage qu'ils allaient entraîner ont conduit l'établissement à mener une véritable réflexion sur la mise en place d'une gestion dynamique des collections, destinée à garantir aux chercheurs la meilleure accessibilité possible des documents. Les livres les plus consultés sont conservés sur place, les autres étant conservés sur des sites distants, dont le CTLES qui garantit la communication des documents qu'il conserve par une navette quotidienne.

Ce type de projets, qui s'accompagnent nécessairement de la mise en place de moyens efficaces et pérennes d'évaluation des collections (via l'utilisation de puces RFID par exemple), conduisent donc à remettre en cause une conservation systématique et encyclopédique, et à penser la conservation à une échelle régionale ou nationale (les plans de conservation partagée en sont une illustration, en répartissant la conservation des collections entre plusieurs bibliothèques partenaires).

Cette réflexion sur la place des collections va bien évidemment de pair avec celle menée sur la place des usagers (volonté d'augmenter le nombre de places assises et de collections en libre accès), ainsi qu'avec celle sur la mise en place de nouveaux services. L'expertise et les savoir-faire du CTLES, à la fois en tant que magasin distant et en tant qu'opérateur reconnu d'une conservation partagée des collections, sont naturellement amenés à être sollicités sur ces questions.

Comme cela a été le cas les années précédentes, le CTLes souhaite associer à la manifestation, dans le cadre d'opérations de parrainage, des entreprises ayant partie liée avec le monde des bibliothèques.

Le programme prévisionnel est le suivant :

« Quelles collections pour quelles bibliothèques ? »

1^{ère} journée : lundi 23 juin après-midi

5 intervenants

Modérateur :

- **13h45 - 14h15** : Accueil des participants.
- **14h15 - 14h30** : Introduction par Mme Marie-Lise Tsagouria, Directrice de la BULAC.
- **14h30 - 15h00** : Communication de Mme Monique Kieffer, Directrice de la Bibliothèque nationale de Luxembourg.
- **15h00 - 15h30** : Communication de M. James Simon, Center for Research Libraries' Senior Director of International Resources, Chicago.
- **15h30 - 16h15** : Communication de M. Pentti Vattulainen, Directeur du Varastokirjasto, Bibliothèque nationale de dépôt de Finlande.
- **16h00 - 16h15** : Intervention d'un sponsor (PMB).
- **16h15 - 16h30** : **Pause-café.**
- **16h30-17h00** : Communication de Monsieur Albert Poirot, Administrateur de la BNU, Strasbourg.
- **17h00-17h30** : Communication de Monsieur Philippe Marcerou, Directeur de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.
- **17h30-17h50** : Questions / réponses et synthèse de l'après-midi.
- **17h50** : Poursuite des discussions autour de rafraîchissements.

Deuxième journée : mardi 24 juin : matinée

5 intervenants

Modérateur :

- **8h45 - 9h15** : Accueil des participants.
- **9h15 - 9h45** : Communication du CTLes et du cabinet Antonini+Darmon.
- **9h45 - 10h15** : .
- **10h15-10h45** : Communication de M. Hervé le Crosnier, Maître de conférences en Informatique à l'Université de Caen, HDR en SIC.
- **10h45-11h00** : Intervention d'un sponsor (DUBICH).
- **11h00- 11h15** : **Pause café.**
- **11h15-11h45** : Communication de Mme Marie-Madeleine Géroutet, Université de Lille 1.
- **11h45-12h15** : Communication de Mme Brigitte Michel, Saclay.
- **12h15-12h30** : Synthèse et Conclusion des journées par M.
- **12h30-14h00** : Buffet et départ en car pour la visite de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)

2. Budget

La modification des taux de TVA depuis le 1er janvier 2014, et en particulier le passage de 19,6% à 20% pour le taux normal, nous conduisent à présenter un nouveau budget prévisionnel pour la manifestation organisée par le CTLes les 23 et 24 juin prochains.

Le montant des recettes prévisionnelles a été revu à la baisse compte-tenu des premiers échanges intervenus lors du premier trimestre 2014 avec les entreprises susceptibles d'apporter leur soutien financier. Cette baisse des recettes a entraîné une diminution des dépenses dans le souci de maintenir un budget équilibré.

2.1. Recettes

2.1.1. Participation financière des participants aux frais d'organisation

En sa séance du 10 décembre 2013, le Conseil d'administration a fixé à 70€ TTC les frais de participation financière des participants aux frais d'organisation.

Le budget prévisionnel est calculé sur une prévision de 80 participants pour une recette nette de 4 666,40€ soit 5 600€ TTC.

2.1.2. Support financier des entreprises

Le CTLes propose trois modalités de support financier dans le cadre d'un parrainage de la manifestation par des entreprises:

- Pour une participation financière de **2 000€ HT**, soit 2 400€ TTC, l'établissement propose aux entreprises les prestations suivantes :
 - réaliser une intervention d'une durée de 15 minutes à la tribune, inscrite au programme des journées ;
 - disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - bénéficier de 3 invitations gratuites pour ses clients ou partenaires.
- Pour une participation financière de **1 200€ HT**, soit 1 440€ TTC, l'établissement propose aux entreprises les prestations suivantes :
 - disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - bénéficier de 3 invitations gratuites pour ses clients ou partenaires.

- Pour une participation financière de **700€ HT**, soit 840€ TTC, l'établissement propose aux entreprises les prestations suivantes :
 - assister à la manifestation ;
 - joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - bénéficier de 3 invitations gratuites pour ses clients ou partenaires.

Le CTLes a été amené à proposer à certaines sociétés des tarifs préférentiels afin de garantir leur participation financière.

Le budget prévisionnel est calculé sur une prévision d'une recette nette de 5 900€ soit 7 080€ TTC.

3. Dépenses

Le coût d'une prestation d'interprétation pour la première demi-journée a été inscrit au compte 6185 en raison des communications en anglais.

Les dépenses inscrites aux autres comptes ont été revues à la baisse. Cette révision a porté tout particulièrement sur les comptes suivants :

- 6064 produits publicitaires ;
- 6247 frais de location d'un car pour le trajet entre la BULAC et la BIS ;

Le budget prévisionnel présenté lors du Conseil d'administration du 10 décembre 2013 était d'un montant de 11 600€. Le nouveau budget est de 10 566,40€.

Dépenses			Recettes		
Comptes	Rubriques	Montant	Comptes	Rubriques	Montant
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes (stylos, cahiers)	1 176,90€	7782	Participation financière des participants aux frais d'organisation	4 666.40€ HT 5 600€ TTC
6185	Prestation d'interprétation simultanée (Frais de colloque)	2 802€	7781	Apport financier des sponsors	5 900€ HT 7 080€ TTC
623	Impression de la plaquette de présentation	254,32			
6247	Location d'un car	295€			
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de province	962,58€			
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant (dans la limite de 5 intervenants soit 10 nuitées)	1 300€			
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	2 933€			
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	600€			
626 11	Frais postaux	242,60€			
Total		10 566,40€	Total		10 566,40€ HT 12 680€ TTC

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité lors de la séance du 10 décembre 2013 :

- le montant de la participation aux frais qui sera demandée à l'ensemble des participants et qui est fixée à 70€ TTC par participant à verser au moment de l'inscription ;
- la prise en charge par le CTLes des frais de transport des intervenants étrangers et de province, sur la base du billet le moins cher¹, et sur présentation de ces titres de transport, ainsi que sur le remboursement des frais liés aux déplacements entre les gares ou aéroports et entre l'hôtel et le lieu de la manifestation ;
- la prise en charge par le CTLes des nuitées d'hôtel dans la limite de 130 € par nuitée pour 4 intervenants. Le nombre de nuitées étant fixé à 2 par intervenant.

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur le budget des journées professionnelles tel qu'il est présenté en séance pour un montant de recettes de 10 566,40€ HT et des dépenses d'un montant de 10 566,40€ TTC.

sur la prise en charge par le CTLes des nuitées d'hôtel dans la limite de 130 € par nuitée pour 5 intervenants. Le nombre de nuitées étant fixé à 2 par intervenant.

¹ Sur la base du billet le moins cher entre 1^e et 2^e classe en fonction des offres promotionnelles